

Comment témoigner de sa foi à son mari inconverti ?



Il y a quelques temps une internaute m'a posé la question suivante :

"Comment se comporter pour témoigner de sa foi en Jésus à son mari inconverti ?"

J'ai pensé que la réponse que je lui ai adressée pourrait intéresser plus d'une d'entre nous c'est pourquoi je la partage ici avec vous :

Chère sœur dans le Seigneur,

vous avez raison d'employer l'expression se comporter, car lorsque je lis le Nouveau Testament, je remarque que le verbe témoigner n'est presque pas utilisé. Par contre "être un témoin" revient assez souvent.

J'en conclus que ce que le Seigneur attend de nous c'est prioritairement une manière d'être, un comportement qui soit à sa gloire plus que des paroles. Quelqu'un a dit : "Tes actes parlent si fort qu'ils m'empêchent d'entendre ce que tu dis."

Dans le cas particulier de l'épouse chrétienne d'un mari non croyant, la première épître de Pierre donne ce conseil au chapitre 3 :

Femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, en voyant votre manière de vivre chaste et réservée. Ayez, non cette parure extérieure qui consiste dans les cheveux tressés, les ornements d'or ou les habits qu'on revêt, mais la parure intérieure et cachée dans le cœur d'**un esprit doux et paisible** qui est d'un grand prix devant Dieu.

La qualité qui me semble ressortir le plus souvent des exhortations concernant le témoignage vécu c'est la douceur. Elle sous-entend le renoncement à tout esprit de supériorité, la patience, la recherche d'une ressemblance toujours plus grande avec le Seigneur qui était doux et humble de cœur.

Jacques 3 :13 Lequel d'entre vous est sage et intelligent ? Qu'il montre ses œuvres par une bonne conduite avec la douceur de la sagesse

1 Pierre 2 :12 Ayez au milieu des païens une bonne conduite, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres, et glorifient Dieu, au jour où il les visitera.

Ces choses s'acquièrent dans le secret d'une communion personnelle et intime avec Dieu dans la prière.

Le conseil de soumission qui est donné dans 1 Pierre 3 :1 est de ceux qui sont très peu populaires. Pourtant, bien compris, il porte des fruits excellents. Cela ne signifie pas que l'épouse doive renoncer à échanger avec son mari, à exposer ce qu'elle pense ou ressent. La volonté de Dieu est que mari et femme soit réellement un dans tous les domaines. Mais si l'épouse cherche en permanence à faire triompher « son » point de vue, à faire prévaloir « sa » volonté, elle nuit à l'unité du couple et, si son mari n'est pas chrétien, elle fait obstacle à l'œuvre du Saint Esprit dans son cœur. La femme de foi sait s'effacer et s'en remettre à « Celui qui incline les cœurs des rois comme des courants d'eau » pour diriger toutes choses vers ce qui est le meilleur.

Par ailleurs, il va sans dire que la soumission conseillée par Pierre doit se comprendre dans

la mesure où la volonté du mari n'est pas en opposition avec celle de Dieu. Si tel était le cas il faudrait se souvenir du principe énoncé en Actes 5 :29 : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Que Dieu vous encourage jour après jour et vous communique sa force, sa sagesse, son amour et sa douceur !

Elisabeth Boutinon [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



157 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 - www.topchretien.com